

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers : 15

En exercice : 14

Présents : 11

Votants : 14

Abstention(s) : 0

Pour : 14

Contre : 0

L'an deux mille vingt-cinq, le huit juillet à 19h30 le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-BARTHELEMY LESTRA dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Pierre SIMONE, Maire

Date de convocation : 01/08/2025

**PRESENTS** : M. Pierre SIMONE, M. André MICHEL, Mme Marie-Claire GARIN, M. Philippe FAYOLLE, Mme Béatrice RODRIGUES, Mme Sylvie SECOND, Mme Chrystelle MALIGEAY, M. Christophe FERRIER, Mme Olivia SEON, M. Jimmy GOUGAUD, Mme Amélie FLODROPS,

**ABSENTS et EXCUSES** : Mme Isabelle MARJOLLET qui donne pouvoir à M. André MICHEL, M. Jean-Christophe VOUTE qui donne pouvoir à M. Jimmy GOUGAUD, M. Bernard GAGNIERE qui donne pouvoir à Mme Chrystelle MALIGEAY

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Mme Marie-Claire GARIN

N° 2025-07-08-03

### **OBJET** : Subvention exceptionnelle à l'Etoile sportive Boules

Monsieur le Maire donne lecture du courrier de l'Etoile sportive Boules demandant une subvention exceptionnelle suite à la qualification en finale du championnat de France d'une équipe. Cette même équipe va évoluer la saison prochaine en Nationale 2, ce qui va engendrer des frais supplémentaires au club.

L'Etoile sportive Boules demande une subvention exceptionnelle, d'une part concernant les frais de financement pour la finale du championnat de France, et d'autre concernant le coût engendré pour la saison prochaine.

Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur,  
Après avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents

1° **Décide** de voter une subvention exceptionnelle de 500 € à l'Etoile sportive Boules dans le cadre de la finale du championnat de France et en prévision de l'évolution de l'équipe en Nationale 2.

2° **Dit** que les crédits nécessaires sont inscrits à l'article 65748 du budget primitif

3° **Charge** Monsieur le Maire de la poursuite et de l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait, les jour, mois et an comme ci-dessus indiqués.

Copie certifiée conforme.

Ont signé au registre les membres présents.

Le Secrétaire de séance,  
*Marie-Claire GARIN*

Le Maire,  
*Pierre SIMONE*

